

Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile
Tel : 02.33.80.62.20
Fax : 02.33.80.62.21



PRÉFET DE L'ORNE

Alençon, le 12 janvier 2017

Alerte Météorologique – Niveau Orange VENTS VIOLENTS/NEIGE VERGLAS

D'après les informations de METEO FRANCE, des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus, dans les heures à venir.

Le département de l'Orne est placé en vigilance ORANGE pour un risque de VENTS VIOLENTS et de NEIGE VERGLAS.

Conséquences possibles du vent :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées ;
- Des branches d'arbre risquent de se rompre ;
- Les véhicules peuvent être déportés ;
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière ;

Conséquences possibles de la neige ou du verglas :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus ;
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles dans l'ensemble du réseau routier ;
- Les risques d'accidents sont accrus ;
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de télécommunications.

Conseils de comportement pour le vent :

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensible aux effets du vent ;
- Ne vous promenez pas en forêt ;
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;
- Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments ;
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Conseils de comportement pour la neige ou du verglas:

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- Privilégiez les transports en commun ;
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site www.inforoutes.orne.fr
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;

- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tous en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero...) ou des chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

**Pour tout renseignement complémentaire,
consulter le site gratuit www.meteo.fr**